

Arrêté du **13 DEC. 2011**
fixant la composition du comité technique d'administration centrale du ministère
chargé de l'agriculture

**Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de
l'aménagement du territoire,**

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
- VU l'arrêté du 27 juin 2011 portant institution des comités techniques au ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire modifié par l'arrêté du 5 septembre 2011 ;
- VU les résultats des élections générales des comités techniques du ministère chargé de l'agriculture du 20 octobre 2011,

Arrête :

Article 1er - Les représentants de l'administration siégeant au sein du comité technique d'administration centrale institué par l'arrêté du 27 juin 2011 susvisé, sont désignés comme suit :

- le secrétaire général ou le secrétaire général adjoint ;
- le chef du service des ressources humaines ou son représentant.

Article 2 - Les représentants du personnel siégeant au sein du comité technique d'administration centrale institué par l'arrêté du 27 juin 2011 susvisé, sont désignés pour quatre ans comme suit :

Pour la C.F.D.T :

Membres titulaires

M. NABUCET Frédéric
Mme LARDENOIS Sophie
Mme DESOINDRE Agnès
Mme VACHIER Anne-Michèle

Membres suppléants

Mme CHETRIT Véronique
M. DUFOUR Olivier
M. GANDON Christian
Mme TOUZE Elisabeth

Pour le SNISPV-FGAF :

Membre titulaire

M. ASSEMAT Benoît

Membre suppléant

M. LAMARCQ Gérard

Pour le SYGMA F.S.U. :

Membres titulaires

M. PRUNIER Marc
Mme BOUHADDI Fatima

Membres suppléants

M. DUMOND Eric
Mme CARRERE Annick

Pour le SYAC C.G.T. :

Membre titulaire

M. PORTET Pierre

Membre suppléant

Mme ROUCH PASQUET Thérèse

Pour l'Union des syndicats Force Ouvrière du Ministère de l'Agriculture :

Membre titulaire

Mme ZANINI Bernadette

Membre suppléant

Mme CREPEL Marie Françoise

Pour l'U.N.S.A. :

Membre titulaire

Mme DEIANA Claudette

Membre suppléant

Mme DE BIASI Chantal

Article 3 - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le **13 DEC. 2011**

*Pour le ministre de l'agriculture, de
l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de
l'aménagement du territoire et par délégation,*

Le secrétaire général

Jean Marie AURAND